

## Les Cahiers de droit



***Cases and Materials on Creditors Rights*, par Mark R. MACGUIGAN, University of Toronto Press, 2<sup>e</sup> édition, 1967, 712 pages.**

Victor Cayer

Volume 10, numéro 1, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004581ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004581ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cayer, V. (1969). Compte rendu de [*Cases and Materials on Creditors Rights*, par Mark R. MACGUIGAN, University of Toronto Press, 2<sup>e</sup> édition, 1967, 712 pages.] *Les Cahiers de droit*, 10(1), 232–233. <https://doi.org/10.7202/1004581ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

parcourir fait partie d'une série de publications intitulée *Careers for Tomorrow*, et dont le travail d'édition a été confié à Monsieur Fon W. Boardman Jr.. Tous les ouvrages qui ont été offerts au public jusqu'à maintenant (on en dénombre une trentaine environ), se présentent sous un habit à peu près uniforme, s'adressent toujours au même public, et recèlent un contenu qui ne varie que selon le sujet particulier dont traite chacun d'eux. Des remarques similaires se révèlent donc appropriées pour l'un comme pour l'autre, phénomène bien heureux dans les circonstances puisque cette série, prise comme un tout, mérite qu'on y porte attention pendant quelques moments.

Présentés avec beaucoup de goût, construits à partir d'une reliure ferme et solide, et agrémentés d'illustrations nombreuses, ces petits ouvrages attirent aisément sur eux l'œil de leur public. Ce dernier est composé de nos finissants à l'école secondaire ou au CEGEP, tous personnages particulièrement conscients de faire partie active de l'époque moderne dans laquelle nous vivons. Ce public est exigeant et avide de connaître, en même temps qu'impitoyable critique. Les volumes de la série *Careers for Tomorrow* répondent généralement à ces critères, et l'ouvrage que nous voyons aujourd'hui en constitue un prototype révélateur.

Nous pensons en effet qu'il serait souhaitable qu'un plus grand nombre d'exposés semblables puissent garnir les rayons de nos bibliothèques de sous-gradués et que, surtout, plusieurs de nos futurs étudiants en droit aient la chance de pouvoir faire mûrir en eux la bonne semence distribuée par *Careers in computer programming*. C'est participer à une illusion collective que de fermer les yeux aujourd'hui devant la réalité de l'ordinateur dans le monde du droit. Ces calculatrices géantes ont révolutionné l'univers scientifique et les juristes devront eux aussi accepter leur aide, sous peine de continuer à vivre à l'époque de la plume d'oie alors que toutes les activités humaines, normalement régies ultimement par les règles juridiques, auront pro-

gressé, elles, au-delà d'un présent qui fait presque figure déjà de tradition.

Quelques facultés de Droit ont réalisé l'importance de la cybernétique et ont inscrit à leur programme des cours appropriés. Les autres devront emboîter le pas à plus ou moins brève échéance. Un tel enseignement serait infiniment mieux reçu si les étudiants qui nous arrivent des CEGEP pouvaient posséder déjà des notions sur le sujet. Il nous vient à l'idée que si plusieurs de ces collègues ont eu l'heureuse initiative d'inscrire à la liste des options offertes à leurs élèves des cours pratiques visant, par exemple, à la formation de biblio-techniciens, comme c'est le cas entre autres à Jonquière, d'autres pourraient agir de même façon à l'endroit de la technique des ordinateurs. Un petit livre tel que celui dont nous parlons pourrait jouer le rôle de catalyseur auprès des étudiants, en vue de les sensibiliser à l'option « mathématique des ensembles ».

Encore une fois, nous rappelons donc que *Careers in computer programming* nous a beaucoup plu tant par sa facture extérieure que son contenu. Nous en recommanderions la lecture non seulement à son public habituel, mais encore à nous étudiants des facultés de droit qui préféreraient s'engager sur des voies nouvelles, au lieu de revêtir la toge traditionnelle du provincial défenseur de la veuve et de l'orphelin.

Jean GOULET.

Cases and Materials on Creditors Rights, par Mark R. MACGUIGAN. University of Toronto Press, 2<sup>e</sup> édition, 1967, 712 pages.

« After many years of comparative obscurity the area of debtor-creditor relations has recently become a subject of popular and legislative concern in Canada »<sup>1</sup>.

L'ouvrage de M. MacGuigan n'est ni un recueil de jurisprudence ni une explication des lois touchant la faillite : il allie les deux sous une présentation très intéressante, en les faisant chevaucher.

<sup>1</sup> Préface, page V

En premier lieu, on trouve une présentation du sujet, sorte de synthèse générale du problème. Une première partie touche les remèdes à la portée du créancier en matière de liquidation au cas de faillite et la seconde partie touche la faillite elle-même.

Dans la première partie, l'auteur aborde le problème des jugements et de leur exécution ainsi que les cas de fraude. La seconde partie traite de l'historique et de la juridiction en matière de faillite, puis l'auteur étudie l'administration de la faillite pour en arriver par la suite aux ententes et propositions et aux tiers qui peuvent intervenir. Enfin, il termine cette partie par les options, la distribution et la libération.

Nous avons parlé de chevauchement : en effet l'auteur ne fait pas que donner une énumération des arrêts intéressants ; il les présente, les explique en les situant dans leur contexte soit à l'aide de notes personnelles ou soit par de longs extraits d'auteurs réputés.

Remarquons que la partie historique est très intéressante et précise. D'autre part, il faut souligner que le livre a été écrit pour la Province d'Ontario et qu'en plus de la loi fédérale, cette province a élaboré depuis 1967 une législation complémentaire afin de régler les problèmes corrélatifs à la faillite, problèmes qui sont du ressort de la province. Ainsi, il faut être prudent dans la lecture des exposés de l'auteur et se placer dans notre situation particulière.

Quant au reste, nous pouvons affirmer que l'ouvrage possède une présentation fort agréable qui facilite la consultation, quoiqu'un index plus élaboré aurait eu sa place au lieu de celui qu'on y trouve.

Victor CAYER

*Elements of Democratic Government*, fourth edition revised and enlarged, by J. A. CORRY and Henry J. ABRAHAM. Oxford University Press, 1964, 827 pages, \$8.50.

« This book expresses the views of two teachers on the way to begin the study of government

with students who are — or should be — seriously concerned about liberal democracy ».

One could say — I think with reason — that the authors in introducing the Preface to the Third Edition with these words capture the true spirit of their book. *Elements of Democratic Government* is a textbook but it is much more than that. The text bears the unmistakable mark of two renowned political scientists in the form of acute analysis. There is indeed a "concern" on the part of the authors about their subject matter.

« The book thus has a concern for political theory and analysis on which descriptive work on government often lay little or no stress, and it also has a concreteness of reference that is often lacking in introductory textbooks on political science ». (p. VIII).

The book, in dealing primarily with the study of liberal democracy, first sketches and contrasts liberal democracy and modern dictatorship and then undertakes a description and comparison of the structure and working of government in the United States and Great Britain. Frequent reference is made to French government and the Communist dictatorship of the U.S.S.R. is used for comparison purposes.

Proof of an effort on the part of the authors to escape from the traditional encyclopedic approach can perhaps be reduced to four methods of technique employed.

First, the historical origins and evolution of certain regimes are presented so as to render contemporary political phenomenon more comprehensible. After all, politico-social systems do not spring full grown from the legislator's pen but rather are products of an historical gestation. Thus, for example, in their chapter on "Basic Assumptions of Dictatorships" the authors commence with a lucid discussion of the Fascist and Nazi philosophic negations and Communist economic determination.

Second, in an effort to render the